

**Une chasse de copains  
face au capitalisme  
cynégétique**

**Benoît Coquard**

# Problématique

---

- Que devient la chasse populaire face à la disparition du petit gibier de plaine et à l'essor des pratiques gestionnaires du grand gibier ?

# Construction de l'objet

---

- ◉ Enquête ethnographique : méthode inductive
- ◉ « Qu'est-ce qui se passe ici ? » Goffman
- ◉ Maget : « Se mêler (...) à une situation sociale » (observation directe)
- ◉ Observation des journées de chasse en battue
- ◉ Comparaison entre sociétés de chasse en fonction des couts d'adhésion (4 sociétés, pendant une saison entière)

# Au fil de l'enquête

---

- ◉ Départs d'anciens actionnaires, arrivée de nouveaux (comparaison profil des nouveaux/anciens)
- ◉ Analyse de l'augmentation du cout de la pratique (étude des comptes des sociétés) : comparaison entre sociétés, genèse du phénomène observé

# Décrire les styles de chasse, donner sens aux catégories de la pratique

---

- Confrontation d'ethos opposés entre « anciens » et « nouveaux »
- « L'histoire de cette chasse de copain s'inscrit plus largement dans la continuité des phénomènes sociologiques de « dualité du recrutement, partagé entre « locaux » et « étrangers » » et de « généralisation à la chasse populaire de conditions d'exploitation cynégétique auparavant limitées aux domaines de chasse bourgeois », que décrivait Jean-Claude Chamboredon au début des années 80
- « Jean-Pierre ne parvient pas à convaincre les nouveaux chasseurs de rester pour « l'après-chasse ». Dans la cabane, les photos aux murs des fêtes et des tableaux fameux des premières années sont remplacées par des imprimés format A4 où un nouveau pose seul devant son trophée. »

# Appropriation des animaux et des lots de chasse

- « C'est mes sangliers ! », s'écrie Jean-Pierre au milieu de la traque, lorsqu'il entend des coups de feu en provenance la chasse du Moulin, peu de temps après que des animaux aient franchi l'enceinte de Clinchamps. Pour lui, les sangliers qui circulent dans le massif ont été « élevés », comme il dit, à Clinchamps et d'une certaine manière, lui appartiennent. Le succès cynégétique de la chasse gestion, avec les dépenses nécessaires en temps et en argent, favorise la diffusion de ce sentiment d'appropriation chez les chasseurs populaires. Puisque Clinchamps est la première chasse du secteur à s'être convertie au processus de gestion et d'accumulation des populations de sangliers, et qu'elle est la seule à disposer d'une réserve, les chasses voisines, plus petites, sont considérées comme des « rabiots » qui « profitent » de la « grande chasse » de Clinchamps, plus fournie en sangliers.
- Le capital économique est la variable explicative de cette nouvelle disposition tandis que le capital d'autochtonie perd de sa valeur. Le partage de la forêt chassable révèle de plus en plus les hiérarchies sociales globales plutôt que locales. Ces inégalités d'accès aux ressources giboyeuses sur un même massif vont de paire avec un sentiment d'appropriation des animaux sauvages.

# De nouvelles catégories

---

- « Rabiots » : Un rabiote, c'est un chasseur qui attend le passage d'un gibier fuyant une battue d'une société voisine. Ce terme vernaculaire, diffusé par les fondateurs de Clinchamps, vient du nom de l'ancien adjudicataire d'une petite chasse voisine accusée de braconner et d'attendre « leurs chasses » et « leurs sangliers ». On retrouve l'usage de ce sobriquet dans d'autres chasses du secteur où j'ai également eu l'occasion d'enquêter en participant aux battues. Sur ce territoire, le « rabiote » existe en fait depuis longtemps autour des grandes chasses bourgeoises mais n'avait fait l'objet d'une telle réprobation, surtout chez les chasseurs locaux de milieu populaire.
- Perte de légitimité de l'accès à la chasse par l'autochtonie

# Agriculture et chasse gestionnaire : le conflit des dégâts de gibier

---

- « avec l'augmentation des populations de sangliers, les dégâts de gibier sur les cultures céréalières commencent à poser un véritable problème politique entre chasseurs et agriculteurs. La Fédération des chasseurs du département décide de mettre en place un « plan de chasse » spécifique pour le sanglier. Chaque société se voit attribuer un nombre de bêtes à prélever dont le coût unitaire – matérialisé par un « bracelet » à accrocher à la patte arrière de l'animal tué – est chaque année indexé sur le montant des dégâts de gibier par secteur. »

## Un embourgeoisement des sociétés de chasse, une généralisation du style gestionnaire

---

- « à mesure que se développent les pratiques gestionnaires, les petites chasses « de Rabiots » tendent à être absorbées. Le capital économique est la variable explicative de cette nouvelle disposition tandis que le capital d'autochtonie perd de sa valeur. Le partage de la forêt chassable révèle de plus en plus les hiérarchies sociales globales plutôt que locales. »

# Agriculture extensive et chasse gestionnaire : les raisons d'un bouleversement des usages

---

- « Les politiques de gestion du sanglier, notamment parce qu'elles sont en concurrence avec les intérêts agricoles (dégâts de gibier), ont un coût financier et humain non négligeable et entraînent les chasses populaires dans leurs propres contradictions. Les copains de Clinchamps se sont bel et bien tiré une balle dans le pied. Ils n'avaient pas anticipé qu'une telle démarche les mettrait en concurrence avec les pratiques agricoles et les chasses bourgeoises à cause de l'augmentation du prix des locations. »



- « Les nouvelles formes de chasse ne sont pas seulement le résultat de « l'évolution des rapports ville campagne » et de « la dynamique des conflits entre les divers usages concurrentiels de l'espace et de la « nature » ». Elles tiennent aussi à l'augmentation de la superficie des exploitations agricoles dans un monde rural en transformation. Depuis une trentaine d'années, les chasseurs ont tourné les fusils vers le grand gibier ou arrêté de chasser à cause de la raréfaction du petit gibier liée, principalement, à la modernisation de l'agriculture. Dans la région de Clinchamps, les chasseurs se sont consacrés de manière quasi-exclusive à la chasse du sanglier, en appliquant les politiques de gestion avec les conséquences que l'on connaît sur leur capacité à vivre et chasser au pays. »